

Bourgoin-Jallieu

Comment la mairie se prépare pour organiser les législatives

Les documents et enveloppes officielles pour les élections européennes ont à peine été remis par la mairie que, déjà, il faut se pencher sur l'organisation des législatives les dimanches 30 juin et 7 juillet. Une préparation express, mais bien rodée.

● Trouver des volontaires pour tenir les bureaux de vote

Cela devrait être, étonnamment, la partie la plus simple pour la municipalité de Bourgoin-Jallieu : trouver suffisamment d'assesseurs dans les 17 bureaux de vote de la Ville. 120 personnes, très exactement. « C'est en cours de constitution. Dès lundi matin [10 juin, NDLR], on a battu la campagne. Beaucoup d'assesseurs présents pour les européennes nous ont dit qu'ils y retourneraient pour les législatives », assure Damien Maubert, responsable du service des affaires générales. Et ce, même si certains ont prévu de partir en vacances un peu en avance. Les volontaires sont toutefois les bienvenus.

● Préparer les bureaux de vote

Sur l'aspect technique, si les panneaux électoraux sont dé-



Damien Maubert, responsable du service des affaires générales de Bourgoin-Jallieu, et Marie-Thérèse Dussert, conseillère municipale déléguée aux ressources humaines et affaires générales, sont à peine sortis de l'organisation des européennes qu'il faut déjà se pencher sur les législatives. Le tout, en trois semaines, montre en main. Photo Le DL/Lisa Rodrigues

jà installés à la suite des européennes, les bureaux de vote ont dû être vidés. Les sites utilisés (écoles, gymnases) étant bien souvent, en juin, réservés pour les kermesses, fêtes de fin d'année d'associations et autres festivités. Il faudra donc tout remettre en place pour le 30 juin. « On n'est pas un petit village, on a le matériel et le personnel nécessaires », insiste Damien Maubert.

D'autant que cette fois-ci, il devrait y avoir moins de manutention que pour les élections européennes. « On avait presque cinq cartons par bureau de vote. Là, ça devrait être un ou deux cartons maximum, comme on devrait avoir moins de candidats ! »

● La question des listes électorales

Ce qui inquiète surtout la

mairie, c'est la constitution du collège électoral berjallien. « Je reçois de nombreuses demandes d'inscriptions sur les listes, plus que pour les européennes », souligne Damien Maubert. Or, le décret de convocation des électeurs pour les législatives dispose que les listes électorales soient les mêmes que celles pour les élections européennes. « Je redoute de la colère et de l'in-

compréhension des électeurs le jour du vote, s'ils se rendent compte qu'ils ne peuvent pas voter », lâche le responsable. « Il y a des personnes qui se sentent plus impactées par les législatives que par rapport aux européennes, c'est vrai, observe Marie-Thérèse Dussert, conseillère municipale déléguée aux ressources humaines et affaires générales. C'est le point positif de tout cela ! »

● Retarder les autres dossiers du service

Une des conséquences de la (très) courte période entre les deux élections, c'est que cela a forcé le service des affaires générales à repousser d'autres sujets... D'autant plus que l'organisation des législatives « impacte tout le service, souligne Marie-Thérèse Dussert. En été, c'est aussi la période des mariages, on a beaucoup de demandes de passeports avant les vacances, les déclarations de naissances continuent... » « On a dû diminuer la voilure par la force des choses », souffle Damien Maubert. Sur une équipe de 17 agents, trois sont, en ce moment, « à 100 % » sur l'organisation des élections législatives.

● Lisa Rodrigues

Bourgoin-Jallieu

Retour aux urnes : les habitants entre indécision et détermination

Les Berjalliens doivent maintenant s'organiser pour retourner aux urnes les 30 juin et 7 juillet prochains. Ils disposent seulement de 3 semaines pour savoir vers qui ils vont à nouveau diriger leur vote.

À Bourgoin-Jallieu, comme partout en France, l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale en a surpris plus d'un. La perspective d'élections législatives dans moins d'un mois vient bousculer les électeurs. En parlant à leur rencontre, nous avons tenté de savoir s'ils se sentaient prêts à retourner aux urnes dès le 30 juin prochain. Deux tendances ressortent : l'indécision et la détermination.

Il y a ceux pour qui le délai de trois semaines accordé par le président est jugé trop court.

« Ça nous a bousculés »

Martine, 53 ans, est aide-soignante. Elle s'offusque : « La dissolution de l'Assemblée est un choc, ça nous a bousculés. » Elle ira voter, mais elle reste indécise à propos de la personne sur laquelle se portera son vote : « Je me sens un peu perdue. Je vais refaire le compte et écouter les débats, mais trois semaines, c'est chaud. » Gérard est à la retraite, il ira voter, mais exprime également son désarroi : « Ils nous prennent un peu de court, c'est sûr. Je suis encore indécis, il me faudrait plus de temps. » Malgré tout, ils sont



Gérard, retraité, ira voter aux élections législatives même s'il estime avoir été pris de court. Photo Le DL/Laura Berthuin

tous deux unanimes sur le fait qu'il est important de prendre ses responsabilités en allant faire entendre sa voix. Pour d'autres, trois semaines ou pas, ce n'est pas ce qui va déterminer le

fait de voter ou non. Leur choix a déjà été fait et ils souhaitent que ces élections législatives fassent avancer les choses. À 46 ans, Bruno, chef d'entreprise, confirme : « Oui, bien sûr que je

vais aller voter et je pense qu'il y aura beaucoup de participation aux législatives. » Il sait déjà à qui il accordera son vote le 30 juin prochain : « Le délai est raisonnable, car le choix a déjà été fait aux européennes. » Pareil pour Pierrette, 65 ans, qui revient tout juste de la gendarmerie, d'où elle a fait sa procuration : « Il est primordial de faire entendre sa voix. Même si je ne suis pas là, le choix est fait depuis longtemps. » Il en va de même pour Inès, 21 ans, qui votera aussi par procuration : « Trois semaines ou plus, ce n'est pas ça qui va changer quelque chose, les gens ont déjà leurs opinions politiques depuis longtemps. »

● Laura Berthuin